



RAPPORT DE GESTION 2021

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES



1 PRESENTATION DE LA SOCIETE :

➤ **Dénomination sociale :**

Société Industrielle des Textiles

SITEX. SA

➤ **Forme juridique :**

Société anonyme

➤ **Objet social :**

Production et commercialisation d'une large gamme des tissus denims principalement pour l'exportation, destinée à la confection de jeans et divers habillement sports wear.

➤ **Capital social :**

23 063 300 DT divisé en 2 306 330 actions d'une valeur nominale de 10 DT l'action.

➤ **Siège social :**

Av. Habib BOURGUIBA- 5070 Ksar Hellal- Tunisie

➤ **Sites de Production :**

- Filature : Cité Taffala, Boulevard 1er Juin, 4080 Sousse.
- Tissage : Av. Habib BOURGUIBA- 5070 Ksar Hellal- Tunisie

➤ **Date de création :**

7 Février 1977

➤ **Effectif :**

432 employés

➤ **Système Qualité :**

ISO 45001, Certification Levi's,

➤ **Certification Produit :**

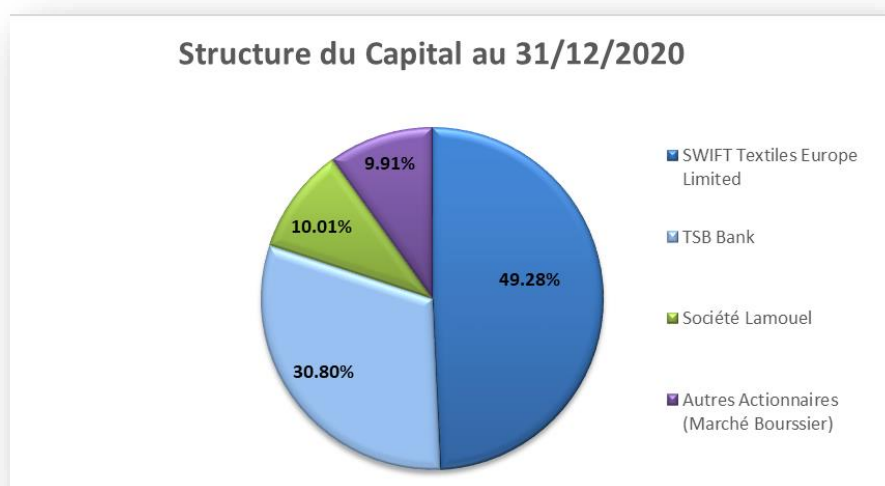


2 STRUCTURE DU CAPITAL :

Le capital social de la société SITEX s'élève au 31 Décembre 2021 à 23 063 300 dinars, réparti en 2 306 330 actions de 10 dinars chacune.

Actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	Montant en TND	% de détention
Swift Textile Europe Limited	1 135 867	1 135 867	11 358 670	49.25%
TSB Bank	709 955	709 955	7 099 550	30.78%
Société Lamouel	231 803	231 803	2 318 030	10.05%
Autres actionnaires (Marché financier)	228 705	228 705	2 287 050	9.92%
Total actions	2 306 330	2 306 330	23 063 300	100.00%

- **Valeur nominale : 10**
- **Capital : 23 063 300**



3 CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **Administrateurs au 31/12/2021 :**

Membres du conseil				
Nom	Représenté par	Dernier Poste	Fonction Actuelle	Fin du mandat
Mr. Mohamed Touzi	-	Président Directeur Général -SITEX	Président Directeur Générale-SITEX	AGO statuant sur l'exercice 2023
TSB BANK	Mr Madih ESSID	-	Banque	AGO statuant sur l'exercice 2021
Mme Amel RIHANE	-	-	Secrétaire Générale TSB Bank	AGO statuant sur l'exercice 2021
Mr. Jaques Funes	-	-	Avocat	AGO statuant sur l'exercice 2023
Mr. Robert J.TWIST	-	-	Expert comptable Retraité	AGO statuant sur l'exercice 2023
Mr. Mohamed Ghazi BAAZIZ			PDG de S&T international SA	AGO statuant sur l'exercice 2023

- **Administrateurs dont le mandat est à renouveler**

Membres candidats au Conseil d'Administration			
Nom	Représenté par	Fonction Actuelle	Fin du mandat
TSB BANK	Slim BOUDERBALA	Avocat	AGO statuant sur l'exercice 2021
Mme Faten GUEMRI	-	Avocate	AGO statuant sur l'exercice 2021

4 COMMISSAIRES AUX COMPTES :

M. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

CAM et Associés SARL Représentée par : M. Abdelaziz MAMA

5 TITRES DE PARTICIPATIONS :

La société Industrielle des Textiles détient des participations dans trois sociétés, à savoir La Banque Tunisienne de Solidarité (BTS), Tunisie Trade Net (TTN) et la société des Foires Internationales de Tunis (SFT). Par ailleurs, elle n'assure pas le contrôle sur les trois sociétés, la société Industrielle des Textiles possède des pourcentages de détention directe, respectivement, de 0.075%, 0.5% et 0.3125%.

Les titres de participation de la SITEX au 31.12.2021, se présente de la manière suivante :

Société	Capital	%
Banque Tunisienne de Solidarité	30 000	0.075%
Tunisie Trade Net	10 000	0.5%
Société Internationale des foires de Tunis	20 000	0.3125%

6.1 MOT DU PRESIDENT :

Chers Actionnaires,

Après deux années difficiles marquées par les effets du Covid 19, nous nous réunissons aujourd'hui dans un contexte incertain qui laisse présager un nouvel ordre mondial ainsi qu'un ralentissement de la croissance du commerce international, le retour de l'inflation, la hausse des taux d'intérêts et la baisse des pouvoirs d'achat.

La SITEX a continué à appliquer les protocoles sanitaires et les mesures nécessaires pour assurer la continuité de l'exploitation, protéger la santé de ses salariés et surmonter cette période critique.

Nos efforts sur le plan commercial et opérationnel ont porté leurs fruits dans un environnement sanitaire et économique toujours difficile aussi bien sur le plan local qu'international.

En effet, en 2021 une baisse des charges importante a été réalisée suite à la réduction du personnel. Le niveau des ventes s'est amélioré par rapport à 2020. Ainsi la SITEX a amélioré significativement sa capacité opérationnelle et a su garder sa compétitivité sur le marché en dépit de la flambée des prix des matières premières.

L'année 2021 se termine avec un résultat net positif de 0.790 millions de dinars. Des efforts ont été déployés pour pouvoir exporter à hauteur de 60.543 millions de dinars, contre 45.062 millions de dinars, au cours de la même période de l'année 2020, soit une hausse de 34%.

Le chiffre d'affaires local a atteint 11.643 millions de dinars au 31 décembre 2021, contre 6.496 millions de dinars au 31 décembre 2020, marquant ainsi une hausse de 79%, soit 5.147 millions de dinars en plus.

Le chiffre d'affaires total au 31 décembre 2021 s'élève à 72.186 millions de dinars, comparé à 51.558 millions de dinars en décembre 2020, marquant ainsi une hausse de 40%, soit 20.628 millions de dinars en plus.

Un Business Plan sur trois ans a été élaboré, basé sur un plan de développement industriel et commercial permettant d'augmenter notre capacité de production de 6 à 10 millions de mètres linéaires.

Ce Business Plan prévoit le projet d'une augmentation de capital de 12 millions de dinars permettant ainsi de conforter la situation financière de l'entreprise, d'autofinancer une partie des investissements nécessaires pour augmenter la capacité de production et assurer la pérennité de la société.

En dépit de ces circonstances, la SITEX a tenu ses engagements ciblés vers une économie circulaire, avec les partenaires de la filière textile/ habillement en Tunisie et d'autres pays. Elle s'est orientée vers l'innovation durable via le développement de collections à Process durable. Grâce à notre ligne d'effilochage mise en exploitation en 2020, notre collection intègre 40% de produits recyclés à meilleure valeur ajoutée.

La Direction Générale est déterminée à affronter l'avenir avec un esprit optimiste et novateur, en comptant sur le soutien de ses administrateurs, de ses partenaires sociaux et financiers, ainsi que de l'ensemble de son personnel.

Pour le Conseil d'Administration

Le Président de Conseil

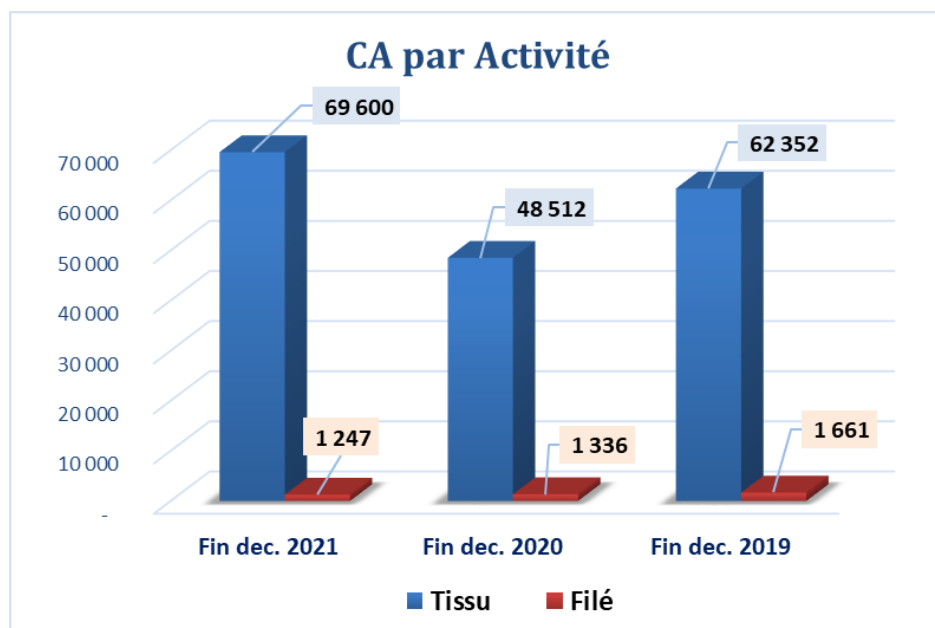
6.2 TABLEAU DE BORD COMMERCIAL :

6.2.1 LE CHIFFRE D'AFFAIRE

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 s'élève à **70.847 MDT** comparé à :

- **49.847 MDT** en décembre 2020, marquant ainsi une hausse de **42%**, soit **21 MDT** en (+).
- **64.012 MDT** en décembre 2019, marquant ainsi une hausse de **11%**, soit **6.835 MDT** en (+).

L'évolution du chiffre d'affaires par activité (tissu/filé) à fin décembre 2021, 2020 et 2019 est représentée comme suit :



6.2.2 LA REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ENTRE EXPORT ET LOCAL

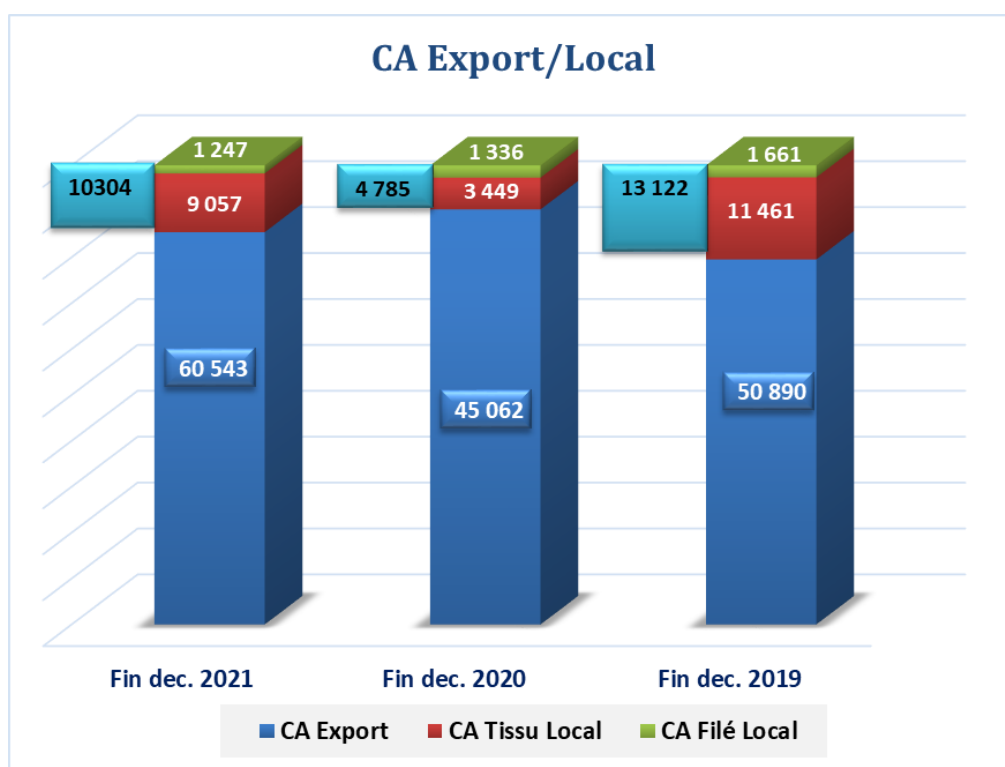
Au 31 décembre 2021, les exportations se sont élevées à **60.543 MDT** contre :

- **45.062 MDT** à fin décembre 2020, enregistrant ainsi une hausse de **34%** soit **15.481 MDT** en (+).
- **50.890 MDT** à fin décembre 2019, enregistrant ainsi une hausse de **19%** soit **9.653 MDT** en (+).

Au 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires local a atteint **10.304 MDT** contre :

- **4.785 MDT** au 31 décembre 2020, marquant ainsi une hausse de **115%** soit **5.519 MDT** en (+).

- **13.122 MDT** au 31 décembre 2019, marquant ainsi une baisse de **21%** soit 2.818 MDT en (-).



Chiffre d'affaire	Fin dec. 2021	Fin dec. 2020	Fin dec. 2019	Variation 21-20	Variation 21-19	Evolution 21 / 20	Evolution 21 / 19
Export	60 543	45 062	50 890	15 480	9 652	34%	19%
Local	10 304	4 785	13 122	5 519	- 2 818	115%	-21%
Total	70 847	49 847	64 012	20 999	6 835	42%	11%

6.3 INVESTISSEMENTS :

Le plan d'investissement en cours à la Sitex est orienté essentiellement vers l'augmentation du volume de production avec la mise en production de 8 métiers à tisser à partir de juillet 2022 et 8 autres métiers à partir du mois de septembre 2022 pour avoir une production de 7 732 KM en 2022 et 9 665 KM en 2024.

6.4 EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DE LA SOCIETE

6.4.1 EVOLUTION DE L'EXPLOITATION :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Chiffre d'affaires	45 023	59 344	68 963	65 751	51 559	72 186
Local	6 337	8 598	14 829	14 861	6 496	11 643
Export	38 686	50 746	54 134	50 890	45 062	60 543
Résultat d'exploitation	<2 591>	<897>	2 843	<2 397>	<5 274>	2 379
Résultat Net	<3 188>	<4 548>	<634>	<2 305>	<8 213>	790
Résultat par Action (en dinars)	<1,382>	<1,972>	<0.275>	<0.999>	<3.561>	0.343

6.4.2 EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Capital Social	23 063	23 063	23 063	23 063	23 063	23 063
Réserve légale	2 306	2 306	2 306	2 306	2 306	2 306
Autres Réserves	11 732	11 683	11 666	11 616	11 568	11 554
Primes d'émission	3 193	3 193	3 193	3 193	3 193	3 193
Subvention d'équipement	687	1 503	1 888	1 795	1 726	1 494
Résultats reportés	0	<3 187>	<7 736>	<8 370>	<10 674>	-18888
Résultat de l'exercice	<3 187>	<4 548>	<634>	<2 305>	<8 213>	790
Total des Capitaux propres	37 794	34 013	33 747	31 298	22 969	23 512

6.4.3 LES RATIOS DE GESTION :

Les ratios de gestion au 31 Décembre 2021 se présentent comme suit :

	Norme	2021	2020	2019	Var 20-19	Var 21-20
Ratio des fonds propres	40% Min	57.73%	48.86%	53.30%	-8.33%	18.14%
Ratio d'endettement	60% Max	42.27%	51.14%	46.70%	9.51%	-17.34%
Ratio de liquidité	1.2 Min	0.92	0.95	1.27	-25.22%	-3.84%

6.5 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT :

La stratégie de la SITEX, vitale pour l'entreprise dans sa taille actuelle, est axée sur l'innovation durable et la différenciation des produits dans un cycle de développement continu. Elle est

basée sur la création de gammes innovantes et respectueuses à l'environnement à valeur ajoutée en phase avec les tendances du Marché :

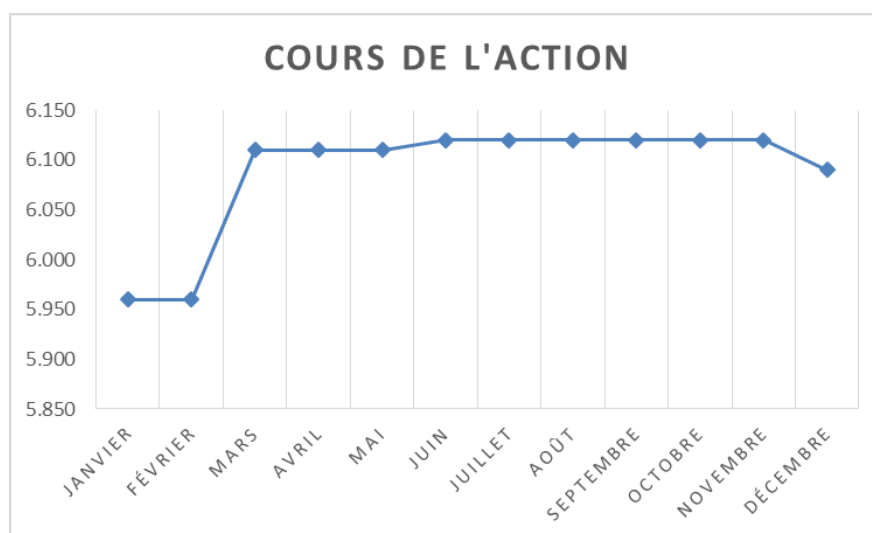
- **Produits avec matières recyclées** : La Sitex a développé toute une gamme de produits avec des matières premières recyclées allant de 20% (produits certifiés GRS) à 80% (gamme Full sustain)
- **Process écologiques** : Les process de la Sitex sont de plus écologiques : réduction de la consommation de l'eau, énergie propre, neutralisation avec du CO2,...

6.6 POINT BOURSE :

Au cours de l'année 2021, le titre SITEX s'échange sur le Hors Cote, avec un cours qui oscille entre 7.260 et 5.180 dinars.

Indicateurs Boursiers	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Cours plus haut (DT)	5.23	6.65	6.3	7.5	7.26	6.12
Cours plus bas (DT)	3.15	2.49	5.5	6.3	5.18	5.96
Cours de clôture (DT)	4.05	6.25	6.3	7.26	5.47	6.09
Quantité échangée	8 438	9 594	4 616	1 947	14 397	5 348
Nombre de transaction d'échange	42	47	35	15	28	13
Volume d'affaires (DT)	30 516	56 612	26 883	14 443	80 439	32 678

La courbe suivante illustre la variation du cours de l'action SITEX pendant l'exercice 2021 :



7 ETATS FINANCIERS :

Voir Rapport des Commissaires aux Comptes (Voir Notes aux états Financiers)

Les actionnaires sont réunis, chaque année, en Assemblée Générale Ordinaire dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice et ce suite à leur convocation par le Conseil d'Administration.

Toutefois, les Assemblées Générales peuvent être convoquées extraordinairement soit par le Conseil d'Administration soit par les commissaires aux comptes en cas d'urgence.

L'accès aux Assemblées Générales est soumis aux conditions suivantes régies par l'article 33 des statuts :

33.1. Les propriétaires d'actions doivent pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

33.2. Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège au plus tard le jour de la réunion.

Toutefois, le Conseil d'administration a toujours la faculté de réduire les délais et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.

33.3. Tout actionnaire peut voter par correspondance, à condition d'utiliser le formulaire spécial établi par la société à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est pris en considération que si la signature apposée sur le formulaire est légalisée.

33.4. Tout actionnaire possédant dix actions, soit à titre de propriétaire, soit à titre de mandataire peut être admis dans l'Assemblée Générale Ordinaire. Les actionnaires propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à celui déterminé ci-dessus, pourront, à l'effet d'être admis dans l'Assemblée, se réunir pour former le nombre nécessaire d'actions et se faire représenter par l'un d'eux, muni d'un pouvoir spécial.

Toutefois, les administrateurs de la société ont la faculté d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire quel que soit le nombre d'actions qu'ils détiennent.

9 ORDRE DE JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

1. Lecture de rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2021.
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2021.
3. Approbation des états financiers clos le 31 décembre 2021.
4. Approbation, s'il y a lieu, des conventions règlementées.
5. Affectation du résultat de l'exercice 2021.
6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2021.
7. Fixation des jetons de présence de l'exercice 2022.
8. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2022.
9. Renouvellement du mandat de 2 administrateurs
10. Pouvoir pour les formalités

10 PROJET DES RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'AGO

L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29/06/2022.

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée et du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité.

Cette résolution est

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir pris connaissance des comptes sociaux, présentés conformément au système comptable des entreprises 1997 « SCE 1997 » et du rapport général des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est

TROISIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve les dites opérations.

Cette résolution est

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion relative à l'exercice 2021.

Cette résolution est

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter à nouveau le bénéfice de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat reporté 2020	(18 887 938.274) Dinars
Bénéfice de l'exercice 2021	790 332.507 Dinars
Résultats reportés à fin 2021	(18 097 605.767) Dinars

Cette résolution est

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire maintient la rémunération des membres du comité permanent d'audit de l'exercice 2022 à 13 500 dinars, à charge pour le Conseil d'Administration de répartir cette somme entre les membres de ce comité.

Cette résolution est

SEPTIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'expiration du mandat d'Administrateur de la TSB, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de le renouveler en cette même qualité, pour une période de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution est

HUITIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'expiration du mandat d'Administrateur de Maître Faten GUEMRI, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de le renouveler en cette même qualité, pour une période de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution est

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe les jetons de présence de l'exercice 2022 à 72 000 dinars, à charge pour le Conseil d'Administration de répartir cette somme entre ses membres, ainsi qu'il avisera.

Cette résolution est

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est